

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 75 (1939)
Heft: 42

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Votation du 3 décembre.* — VAUD : *A quand la rentrée ? — Pour nos soldats. — Chevilles ouvrières. — Aux institutrices. — Dans les sections : Lausanne.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *A propos de la votation du 3 décembre.* — U. I. P. G. — DAMES : *Compte rendu de l'assemblée du 3 novembre. — Communication.* — NEUCHÂTEL : *On fête. — Nécrologie.* — CHEZ NOS VOISINS : *Zurich.* — COMMUNIQUÉ.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Alb. R. : *Langue parlée et improvisation dramatique.* — Ad. FERRIÈRE : *La Suisse, terre d'asile pour les enfants et les mères (STAEM) des pays belligérants.* — INFORMATIONS : *XVIII^e Journée de la Faim.* — R. J. : *L'école et la guerre, en Angleterre.* — TEXTES LITTÉRAIRES (*Les couleurs*). — LES LIVRES.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

VOTATION DU 3 DÉCEMBRE PROCHAIN

Chers collègues,

Nous vous prions avec instance de voter

OUI

dimanche 3 décembre prochain. En vous faisant cette recommandation, nous n'hésitons pas à sortir de la réserve prévue par nos statuts, car, en l'occurrence, il ne s'agit pas d'une question politique. C'est la situation de tous les Traitements Fixes qui est en jeu.

En acceptant la loi stabilisant les traitements du personnel fédéral et assainissant leurs caisses d'assurance, le peuple suisse consacrera un sage compromis voté à la quasi-unanimité des Chambres fédérales, après une étude approfondie poursuivie dans un esprit de collaboration. Il satisfera aux besoins d'union et de concorde que, dans son ensemble, il ressent en ces temps si lourds d'inquiétude.

Le rejet de la loi aura de sérieuses répercussions au cantonal et au communal : qu'on y songe !

Genève, ce 20 novembre 1939.

LE COMITÉ S. P. R.

VAUD

A QUAND LA RENTRÉE ?

Lorsque nos grands voisins vivent en bonne harmonie, le 1^{er} novembre sonne pour nos classes campagnardes l'heure de la rentrée générale. Cette année, il n'en fut, hélas, pas de même. On prétend qu'au début de novembre près de 100 classes étaient sans titulaire, donc fermées ; à la mi-novembre, il y en avait encore une cinquantaine, dont plusieurs en congé depuis les moissons. Le travail n'a pas manqué au dehors pour les petits villageois ; durant les quelques journées sans pluie de ce triste automne, leurs bras ont largement été mis à contribution. La terre se repose maintenant. Si l'école rouvrirait ses portes, avec quel plaisir les enfants y dirigeraient de nouveau leurs pas ; mais, le maître n'est pas rentré et rien ne laisse prévoir son prochain retour...

Certains villages ont pu remplacer l'instituteur mobilisé. Ici on a fait appel à une institutrice sans place, là à un maître ou une maîtresse retraités, ailleurs à un breveté d'autre canton, etc. Certains remplaçants ont accepté de se remettre à la tâche avec l'espoir que ce serait pour peu de temps ; ils se lassent ou sentent leur santé chanceler ; leur bonne volonté est mise à forte contribution dans les classes surchargées. Une minorité de collègues a, jusqu'à maintenant, obtenu une libération de service pour l'hiver. Et ceux dont les classes restent fermées ? — « La patrie avant tout » disons-nous avec tous les patriotes. Oui, certes ; ne négligeons pas cependant la génération qui monte, celle qui, dans un très prochain avenir, si elle est bien préparée, sera la force de notre cher pays. Ed. B.

POUR NOS SOLDATS

En vue d'associer nos écoles à la fête de Noël que nos soldats passeront sous les armes, le Département de l'instruction publique, donnant suite à une initiative du Général de notre armée, a prié le corps enseignant de faire exécuter par notre gent écolière quelques travaux destinés aux militaires. Chaque élève des classes supérieures a écrit une lettre de Noël adressée à un soldat (inconnu) en service actif. Les enfants plus jeunes ont exécuté un travail manuel, dessin ou découpage, agrémenté d'un « Joyeux Noël ». Lettres et dessins sont rassemblés à Berne et introduits dans les paquets de Noël offerts aux soldats. Les meilleures lettres, choisies par les maîtres, participent à un concours bénéficiant de prix donnés par la troupe.

Nos enfants ont mis tout leur cœur dans leurs travaux ; souhaitons que les destinataires comprennent ce geste touchant de leurs cadets.

Ed. B.

CHEVILLES OUVRIÈRES

Nous lisons dans l'*Acheteur* :

« Les enfants risquent d'être les premières victimes des difficultés économiques, soit que les mères ne sachent pas adapter leurs repas au rationnement, soit que le nécessaire manque à la maison. Il appartiendra d'une part aux cuisines scolaires de parer à ce déficit dans toute la mesure possible. D'autre part les infirmières scolaires et visiteuses, les sœurs visitantes devront avoir l'œil encore plus ouvert pour dépister les symptômes de sous-nutrition... »

Très bien, très bien ! le premier devoir de l'Autorité en ces temps néfastes est de sauvegarder l'avenir du pays non seulement aux frontières, mais dans la personne de ses enfants. Mais que voit-on ? Les infirmières scolaires sont *mobilisées* ; on les voit partir avec sacs rebondis et couverture roulée par-dessus pour ... l'hôpital militaire de X. ou de Y. Au moins pourrait-on les laisser de piquet dans leur lieu de résidence (je pense à Vevey où nous avons aussi un hôpital militaire) au lieu de les envoyer aux quatre vents...

D'autre part, la *Gazette* a publié dernièrement une correspondance relative aux intellectuels chômeurs, suggérant l'idée de mettre à la tête des classes primaires dont le titulaire est mobilisé, un licencié sans travail. Evidemment, si le dit licencié s'astreint pendant un certain temps à une préparation pédagogique, il sera à même de conduire une classe de n'importe quel ordre. Mais ne pourrait-on pas faire suivre à ces licenciés un cours de samaritains, les enrôler au militaire en lieu et place des infirmières scolaires et visiteuses, et nous renvoyer au civil, où nous en avons grand besoin, ces femmes de valeur utiles entre toutes.

Cette idée, évidemment, demande pour être menée à chef, d'être épaulée par des gens « importants », parce qu'à l'heure actuelle tout ce qui est bien est réquisitionné par l'armée, et les civils ont comme devoir de se contenter du reste. Cependant, il est aussi de notre devoir de dire ce que l'on estime être vrai ou juste.

L'avenir de notre pays est l'affaire des soldats, c'est entendu, mais aussi de ceux et celles qui, à l'arrière, œuvrent auprès des jeunes, et tout spécialement auprès des jeunes mal soignés, mal nourris et mal guidés par leur famille.

L. Cz.

AUX INSTITUTRICES

Nous vous rappelons la petite réunion familiale qui aura lieu le samedi **2 décembre**, à 15 $\frac{1}{2}$ heures, à la **Clé, Foyer féminin, rue de Bourg, Lausanne**.

Inscrivez-vous à l'avance auprès de Mlle Chamot, institutrice, Chailly sur Lausanne.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. *Compte rendu de la conférence M. Reymond (Suite).*

Passons à la morale. Science normative, elle est à l'action ce que la logique est à la pensée. Nous trouvons en nous la conscience d'un devoir. La matière, le contenu de l'obligation varient selon le temps et les lieux, mais le fait de l'obligation demeure. Problèmes : l'obligation ne concerne-t-elle que nos devoirs sociaux ? L'impulsion vers le perfectionnement social est-elle d'origine sociale ou individuelle ? La morale juge sur les intentions ; le droit s'en tient à la légalité et juge sur les faits.

La troisième discipline normative, l'esthétique, a pour objet le beau dans la nature et dans l'art. Quiconque est sensible à la beauté, apprécie et juge, fait de l'esthétique, qu'il le veuille ou non. Un problème d'esthétique récemment posé avec ampleur et scruté avec pénétration est celui de la poésie pure. (P. Valéry, H. Brémond, 1925.) Quelle est la valeur de la poésie sur le plan de la connaissance ? Que signifie la création poétique ? Pourquoi y a-t-il un langage poétique ?

Enfin la philosophie considère les religions et le sentiment religieux tout d'abord comme des faits qu'il s'agit d'éclairer et de sonder

par l'histoire et la psychologie, et à l'aide de l'expérience personnelle que le philosophe peut avoir de l'expérience religieuse, individuelle ou collective. Mais la philosophie ne se contente pas seulement de comprendre, elle cherche à évaluer. Cette évaluation peut se faire aux points de vue différents de la connaissance (Comte, Spencer), de la moralité (Kant, Vinet, Secrétan), de l'art (Chateaubriand), enfin au point de vue religieux lui-même: contact établi entre les hommes et une réalité supra-individuelle, cosmique, quelle qu'en soit la nature essentielle: personnelle ou non. D'où les conflits entre la religion d'un côté, la philosophie, la science, la morale, l'art, d'autre part, conflits qui ont perdu leur acuité grâce à une meilleure délimitation de chaque domaine. Il importe, au reste, de distinguer les religions de révélation extérieure, telle l'islam, de celles qui, tel le christianisme, comprennent la révélation comme intérieure et même progressive. La religion entretient en nous la préoccupation de notre destinée, par là elle touche à la philosophie. S'il n'y a pas de religion qui ne soit lestée de philosophie, plus ou moins élaborée, il n'y a pas de philosophie sans une attitude de l'homme devant l'univers, c'est-à-dire sans une relation avec le sentiment religieux, quelle qu'en soit la nature. Cependant, même là où elles convergent, religion et philosophie restent différentes, la religion étant avant tout un mode de vie (pour lequel comprendre est une fonction subordonnée), la philosophie, elle, tout en aboutissant à une sagesse, ne peut se dispenser de chercher à comprendre d'abord, pour évaluer et vivre ensuite. (A suivre.)

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

A propos de la votation fédérale du 2-3 décembre 1939.

Le 3 décembre prochain, le peuple suisse devra se prononcer au sujet de la loi fédérale modifiant le statut des fonctionnaires et les conditions d'assurance du personnel fédéral, qu'un referendum essaye de torpiller.

A Genève, cette votation coïncidera avec l'élection du Conseil d'Etat. Il convient de s'en réjouir, puisque plus de 80 % des votants se présenteront aux urnes avec un bulletin portant un « oui ». En effet, le parti national-démocratique seul est opposé à la loi.

Rappelons que celle-ci a été acceptée par les Chambres à l'unanimité moins une voix, et que le Conseil fédéral fera tous ses efforts à la veille du scrutin pour la faire aboutir. C'est une œuvre d'entente entre les autorités et le personnel fédéral. La principale mesure dans le domaine des traitements serait la stabilisation de la baisse au taux de 10 % sous déduction de fr. 1800.— à la base. La baisse moyenne serait ainsi ramenée à peu près à 6 %.

En ce qui concerne l'assurance invalidité, le déficit serait couvert, et elle pourrait normalement fonctionner.

Si la loi était repoussée, le problème ne serait nullement résolu et, tôt ou tard, il faudra payer. Dans ces conditions, le devoir des fonctionnaires cantonaux est clair :

Nous voterons **OUI**, par solidarité d'abord ; ensuite pour sauvegarder nos propres intérêts, car un succès du comité référendaire pourrait mettre en appétit des gens qui ne nous veulent aucun bien. Enfin, nous ferons voter nos amis, nos connaissances, en dehors de nos milieux professionnels. Il est facile de les éclairer, de les convaincre, car la loi a été suffisamment étudiée pour supporter la critique de tout esprit non prévenu. Nous espérons donc pour Genève une écrasante majorité d'acceptants. Ce qui, hélas ! risque de n'être pas le cas dans certains cantons où aucune élection ne viendra solliciter l'électeur à se rendre aux urnes.

L. S.

U. I. P. G. — DAMES

COMPTE RENDU

de l'Assemblée générale du 8 novembre 1939

Communications du Comité

Une lettre a été adressée à M. Pugin, en réponse à l'appel du Conseil d'Etat pour la Commission centrale de secours pendant la guerre. Elle rappelle les sacrifices faits par les instituteurs qui seuls ont participé au redressement financier de l'Etat et déclare que chacun versera selon ses possibilités.

Ecolier Romand. — M. Graz est venu dernièrement à Genève et a convoqué toutes les personnes s'occupant de l'Ecolier Romand.

M. E. Dottrens a présenté un rapport de tous les griefs adressés à ce journal. On lui a reproché de manquer de vie, mais M. Graz explique qu'il est impossible de contenter tout le monde. Cependant, un effort nouveau sera fourni et M. Graz, en collaboration avec différentes personnes, travaillera à l'amélioration de l'Ecolier Romand.

Centre de liaison. — Une assemblée se réunira le 27 novembre pour la modification des statuts.

Escalade. — Les circonstances nous empêchent-elles de célébrer cette fête ? Nous ne le pensons pas. Cette année, l'organisation en revient à l'Amicale.

Notre situation. — M. Perréard a déclaré que, vu les événements, il était impossible de rendre quoi que ce soit aux fonctionnaires.

Education morale

Les propositions énoncées dans la lettre de M^{lle} Seidel, rejoignent les conclusions de notre rapport sur l'éducation civique. Ce n'est pas le moment de laisser ces questions de côté.

Il existe pour les jeunes gens un gros danger, dans cette atmosphère de haine, de bataille et de lutte dans laquelle nous vivons.

Que pouvons-nous faire dans nos classes pour créer quelque chose de pratique ?

Certes, partout on tricote, on travaille, mais ce n'est pas suffisant pour l'éducation morale de nos élèves. Il serait intéressant que chacune communiquât ses expériences. Notre devoir est d'apprendre à nos élèves à penser à autrui, à aider, à s'abstenir de commentaires haineux.

Un groupe de Coopération a été fondé dernièrement que préside M^{lle} Baechler. Ce groupe qui a dû modifier son but à la suite des événements, va s'occuper d'une société d'enfants qui travailleront dans un esprit coopératif. Les coopératives scolaires améliorent la vie collective au point de vue moral et social.

— Nous apprenons avec plaisir qu'en janvier M. Durand nous fera une causerie sur le programme d'arithmétique. H. R.

COMMUNICATION

Le Comité demande aux collègues de bien vouloir utiliser pour leurs versements au « Fonds de secours pendant la guerre » la liste de souscription qui passera chaque mois dans les bâtiments.

Les collègues de la campagne sont priées d'envoyer leur don à M^{lle} Meyer, trésorière de l'U. I. P. G., section des dames, compte de chèque I. 3114, en indiquant sur le talon : pour le secours pendant la guerre.
Le Comité.

NEUCHÂTEL

ON FÊTE

Le mercredi 18 octobre, le Département de l'instruction publique, par l'entremise de M. William Bolle, inspecteur, remettait à M. *Fernand Thiébaud*, instituteur, le service traditionnel pour quarante années d'enseignement toutes accomplies à Colombier où notre cher collègue a su faire apprécier son excellent enseignement.

M. Thiébaud est le dernier de l'équipe de 1895 restant au poste, et son jubilé nous fait remonter l'échelle des souvenirs jusqu'à ces chaudes journées de juillet, où, ensemble, nous comparaissions devant le jury... des examens d'Etat. En ce temps-là, il fallait faire d'affilée écrits et oraux, et par surcroît en pleines canicules. Brr !

Avant d'entrer dans la carrière, M. Thiébaud compléta sa culture en suivant des cours universitaires ; il porta même la casquette blanche. Il fit un stage de précepteur et passa dans un pensionnat romand où tant de nos collègues ont défilé en attendant le rappel au canton.

Et, c'est après avoir ainsi élargi ses horizons, qu'il prit rang dans l'enseignement où ses services ont été hautement appréciés. Nous en félicitons M. Thiébaud de tout cœur en lui souhaitant bonne fin de carrière.
J.-Ed. M.

NÉCROLOGIE

† **Louisa Méroz.** — La mort qui, l'an dernier, surprit en pleine activité Ch. Bourquin, instituteur au Crozot, vient de faire un nouveau vide dans le corps enseignant loclois, brisant derechef une carrière déjà fort avancée.

Mademoiselle Louisa Méroz, décédée le 22 octobre, avait atteint, en effet, sa 35^e année d'enseignement. Après avoir passé deux années au Pâquier, elle fut nommée au Locle, en 1906. Elle desservit d'abord le poste des Calames ; appelée ensuite en ville, elle y dirigeait une classe enfantine depuis 1907. Patiente, douce et bienveillante, elle était particulièrement qualifiée pour l'éducation des tout petits qui lui rendaient l'affection dont elle les entourait. Plus d'un ancien élève se rappelle avec bonheur sa première année d'école chez Mlle L. Méroz.

Dans la cérémonie qui eut lieu au crématoire de La Chaux-de-Fonds, M. W. Béguin, directeur des Ecoles primaires, et le président de la Société pédagogique du Locle, M. W. Guyot ont rendu le dernier hommage à celle que pleurent ses deux sœurs, Mlles Marguerite Méroz, notre collègue, et Charlotte Méroz, institutrice au Locle, retraitée, à qui nous exprimons nos sentiments de vive sympathie.

J.-Ed. M.

† **Ulysse Matthey-Jeantet.** — Le 12 octobre est décédé, à Serrières, Ulysse Matthey-Jeantet, membre d'honneur de la S. P. N.

Le défunt qui était âgé de 78 ans s'était retiré de l'enseignement en 1925, après une longue et honorable carrière comptant 46 ans de service, privilège d'un homme vigoureux.

Elève de l'Ecole normale de Peseux, Ulysse Matthey débuta, en 1878, à la Brévine, sa commune d'origine, puis il passa à Serrières où il exerça sur la jeunesse une influence profonde. Il fut l'introducteur des travaux manuels dans cette localité où, à côté de l'école, il voua aux œuvres de son Eglise, une sollicitude remarquable.

Il se dépensa aussi sans compter pour la Société Pédagogique à laquelle il s'était attaché de tout son cœur. Cet attachement, il le manifestait du reste par une expression symbolique. « C'est ma société », disait-il, en parlant de notre association. Il en suivit les travaux assidûment, et bien au delà de la retraite.

Notre vénéré collègue aimait le chant, et pendant de nombreuses années, il dirigea bénévolement le chœur mixte de la section de Neuchâtel dont la disparition fut un gros chagrin pour lui.

Lorsque, en 1925, Ulysse Matthey quitta l'enseignement, nous avons eu le plaisir de lui remettre nous-même, son diplôme honorifique. Il l'avait bien mérité, et il le montrait toujours avec fierté.

Ulysse Matthey a voué aussi un grand intérêt à la Société des colonies de vacances de Neuchâtel ; il était encore membre du comité de cette œuvre lorsque la mort vint le frapper.

Caractère parfois un peu rugueux, Ulysse Matthey servait sa pensée crânement et sans apprêt. De ce loyal et dévoué collègue, nous gardons un respectueux souvenir.

A sa sœur, Mlle Rose Matthey, institutrice retraitée, à ses deux fils, le Dr Alfred Matthey et le peintre Octave Matthey, nous exprimons notre sincère sympathie.

J.-Ed. M.

CHEZ NOS VOISINS

Zurich. — *Contre la sortie anticipée de l'école.* — L'Office pour la jeunesse de la ville de Zurich a adressé récemment aux parents un appel pour les mettre en garde contre les inconvénients pour leurs enfants d'une sortie anticipée de l'école. Souvent les parents cherchent à faire libérer leurs enfants de l'école pour les placer en apprentissage, dans l'espoir que ceux-ci leur apporteront une petite aide financière. Si compréhensible que soit aujourd'hui le désir de maintes familles dans le besoin et dont le père a été appelé au service, d'être secondées par leurs enfants, il faut reconnaître le grand tort qui peut résulter pour l'enfant d'une sortie prématurée de l'école, parce qu'elle est contraire à la préparation scolaire indispensable à une bonne formation professionnelle. En outre, dans l'époque que nous traversons, les possibilités d'entrer en apprentissage sont minimales, et celles de gagner quelque chose sont fort aléatoires.

COMMUNIQUÉ

« *Notre Armée* », un beau numéro spécial de l'« *Ecolier romand* » vient de paraître, que tous les écoliers romands, grands et petits, doivent lire. Voici un bref résumé du contenu de cette brochure qui a rencontré l'entière approbation des Départements de l'instruction publique :

Le mot d'ordre des Suisses, c'est la liberté ; leur seul maître, c'est Dieu. Au Grutli, 3 hommes « jurèrent, au nom du Dieu Tout-Puissant, de défendre la liberté en hommes », alliance courageuse créant l'armée suisse, gardienne de la liberté suisse. Notre glorieux passé militaire. Dans nos cantons, chaque enfant naît soldat : l'armée d'aujourd'hui. « Ici, on ne passe pas », chapitre illustré par la Sentinelle des Rangiers, qui se termine par le rappel du devoir de fidélité à la tâche de chaque jour, en attendant l'appel du pays « ...pour le moment, chacun retourna dans sa cabane, se tut et soigna son bétail ». Un message adressé aux enfants par « Notre premier soldat », le Général ; quelques traits de sa vie de collégien. Extraits de la correspondance d'une recrue. Tableau des parements et insignes de grade. Une poésie. Des questions sur notre armée, etc.

Les conditions spéciales consenties par l'Administration de l'« *Ecolier Romand* » mettent cette belle brochure à la portée de toutes les bourses. Que tous la demandent !

PARTIE CORPORATIVE

LANGUE PARLÉE ET IMPROVISATION DRAMATIQUE

Il existe beaucoup de procédés pour enseigner aux élèves les règles de la langue écrite et les entraîner à se servir de leur syntaxe d'une manière à peu près correcte. Compositions, dictées, exercices de grammaire de tous genres fournissent au maître de multiples éléments pour son enseignement. Le choix des exercices oraux est moins varié et l'on consacre en général moins de temps au maniement de la langue parlée. La raison de ce fait est sans conteste la prééminence accordée à l'orthographe dans l'ensemble des connaissances qui constitue la possession de la langue. Il n'y a pas de contrôle orthographique possible de ce qui est parlé, et, dans notre enseignement encore trop scolaire, cela suffit à donner un caractère d'infériorité aux leçons orales de français.

Toutes les méthodologies, tous les plans d'études et les programmes s'accordent pour mettre à la base de l'acquisition du français la langue parlée. Mais cela reste le plus souvent sur le plan théorique ; dans la pratique, c'est l'écrit qui compte. L'inspecteur à l'école et, plus tard, le patron au bureau, verront les fautes d'orthographe mais s'inquiéteront peu d'apprécier le plus ou moins d'aisance à exprimer sa pensée. Le bien écrire rabaissé à la justesse orthographique reste le but de l'enseignement du français.

Je suis cependant persuadé que si l'on se donnait la peine de composer pour la langue parlée un choix d'exercices appropriés, le charabia qui est la langue commune de nos enfants deviendrait peut-être un jour du français, et que, par ailleurs, l'orthographe n'y perdrait pas beaucoup.

Mais, avant de formuler correctement quelque chose, il faut avoir quelque chose à dire. Or, les qualités d'invention de nos élèves sont limitées. D'autre part, les compositions orales, les définitions les comptes rendus de lectures qui forment la trame des leçons consacrées à l'élocution ne les passionnent guère.

Comme chaque fois qu'il s'agit d'éveiller l'intérêt de l'enfant, c'est au facteur *jeu* qu'il faudra recourir.

Dans cet ordre d'idées la réalisation de petites scènes peut aider les enfants à assouplir leur langue, à les faire converser sans trop de maladresse.

Il ne s'agit pas de leur faire apprendre quelque saynète dont la langue n'aura le plus souvent aucun rapport avec un langage vrai. C'est leur propre imagination qui doit travailler. Ils doivent, en quelque sorte *improviser sur un thème donné*.

Voici un exemple de ce qu'on peut faire et qui a donné d'assez bons résultats dans une classe :

Le scénario est fourni par le récit : « Comment Tybert le chat

perdit sa queue », tiré de l'adaptation de Chauveau du Roman de Renard. Ce récit figure dans *J'aime lire* qui se trouve entre les mains des élèves de quatrième des écoles genevoises. Il peut se résumer comme suit :

COMMENT TYBERT LE CHAT PERDIT SA QUEUE

Renard rencontre Tybert. Echange de propos variés. Tybert fait part de son intention d'aller boire le lait qu'un paysan a caché dans sa huche et entraîne Renard en lui affirmant qu'il trouvera des poulets à croquer. Départ des compères qui arrivent tôt après devant une palissade impénétrable. Ils trouvent un pieu rompu et entrent. Renard se dirige vers le poulailler ; Tybert l'en détourne en prétextant qu'ils pourraient éveiller le paysan. D'ailleurs Renard risquerait d'être blessé par les chiens. D'abord le lait, ensuite les poulets.

Les deux animaux se trouvent devant la huche. Sur la demande de Tybert, Renard maintient le couvercle levé tandis que le chat boit. Renard prie Tybert de lui laisser la place un moment. Silence de Tybert qui continue de laper le lait. Supplications de Renard qui menace de laisser retomber le couvercle. Tybert qui a assez bu renverse le pot de lait. Colère de Renard. Tybert ne se presse pas de sortir, mais, enfin, saute de la huche. A ce moment, Renard laisse tomber violemment le couvercle qui coupe la queue de Tybert. Douleur de ce dernier et reproches furieux. Renard prétend que c'est Tybert qui a fait tomber lui-même le couvercle en sautant. Au reste, il a rendu service à Tybert. Le chat doit maintenant se sentir plus léger ; qu'il ne pense donc plus à sa queue perdue et qu'on se rende au poulailler.

* * *

Ces indications sont données aux élèves sous forme de récit. L'un d'eux commencera ensuite à répéter l'histoire, un autre élève continuant le récit quand la mémoire de son camarade se montre défaillante. Cette partie de la leçon constitue un premier exercice d'élocution en même temps qu'elle fixe dans la mémoire des élèves les différentes péripéties de l'action.

Le maître désigne alors les « acteurs », choisissant pour le premier essai des élèves ayant quelque facilité. (Il ne faut pas décourager par des essais malheureux ceux qui ont de la peine à s'exprimer.)

On indique aux enfants choisis la place dont ils disposeront pour leurs évolutions, puis on les laisse se concerter un instant pour qu'ils fixent eux-mêmes le « décor », tel endroit figurant la palissade, tel autre la huche. On recommande à tous les élèves de suivre attentivement, au besoin de prendre des notes, pour, ensuite, faire la critique du jeu et de l'invention verbale des acteurs.

Puis, le jeu commence.

La première réalisation peut donner quelque chose dans ce genre :

Les acteurs se rencontrent : Salut, mon vieux ! Comment qu'ça va ? — Pas mal, et toi ? — Moi aussi. — Ah ! oui... — Et les enfants ? — Ils vont bien aussi...

La conversation tourne en rond. Si les acteurs restent court, on demandera aux autres élèves des suggestions. Ne pas interrompre — dans ce premier essai — le jeu sous prétexte de correction du langage ; l'essentiel à ce moment étant l'invention.

Quand les acteurs, tant bien que mal, seront arrivés au bout de leur scène, on donnera la parole à leurs camarades pour exprimer leurs observations. Celles-là sont données sous la forme suivante :

Le chat n'a pas fait, ou dit, ceci. — Ce geste était faux parce que...

On remarquera que les observations sont souvent très justes.

Le maître demande aux élèves qui ont fait des remarques quelles sont les modifications qu'ils proposent, les discute en collaboration avec tous les enfants et essaie d'obtenir l'opinion de ceux qui sont restés muets. S'il constate que les élèves n'ont pas relevé certaines fautes, il s'efforcera, en les orientant de les faire découvrir.

Il s'agira ensuite d'ordonner ces diverses constatations. En le faisant, le maître ajoutera les remarques personnelles qu'il juge nécessaires. Ce sera le moment de condamner quelques formes et quelques expressions incorrectes employées et de proposer leur remplacement par d'autres plus exactes.

On fera alors un nouvel essai. Cette fois, le progrès est sensible.

A la fin, on fera constater par les élèves en quoi consistent les améliorations obtenues. Le jeu pourra recommencer tant que la lassitude ne se fera pas sentir... ce qui peut durer fort longtemps.

C'est pourquoi on a souvent avantage à abandonner le jeu après quelques essais. On dira aux enfants qu'il sera repris un autre jour et on les invitera à y penser et à trouver des améliorations. On peut leur demander aussi de choisir le camarade avec qui ils feront équipe et de mettre en commun leurs idées.

Lorsque la présentation de la scène paraît satisfaisante tant pour les gestes que pour les paroles, on peut la fixer par écrit. Le relevé du dialogue, la rédaction des indications scéniques donneront les éléments d'un excellent exercice, *écrit*, cette fois.

Un jeu mené de cette manière sera l'occasion pour le maître de faire quantité d'observations intéressantes sur la manière dont la parole déclenche le geste et sur celle plus utile pour notre but dont le geste inspire la parole. Il devra en profiter.

Le jeu et l'attitude des acteurs peuvent être modifiés par des indications de cette sorte : C'est au printemps, il fait beau ; Renard et Tybert se promènent. — Ou bien, au contraire : C'est en hiver, la bise souffle ; Renard et Tybert reviennent de chasser, ils sont bredouille, ils ont froid et faim.

La même scène peut en quelque sorte être présentée sous des habits différents.

De ce qui n'est, en son principe, qu'un exercice d'élocution, on peut tirer à l'occasion une petite comédie pour une fête scolaire, mais cela, c'est une autre histoire.

Alb. R.

LA SUISSE TERRE D'ASILE POUR LES ENFANTS ET LES MÈRES (STAEM) DES PAYS BELLIGÉRANTS

De même que la Suisse avait hébergé durant la dernière guerre des « internés » et des grands blessés, il convient de préparer des places pour les enfants et les mères qui pourront les accompagner. La longue portée des avions de bombardement rend illusoire l'établissement de refuges « loin » du front. Il faut réunir les générations futures dans un pays neutre qui, du fait même qu'il aurait chez lui des enfants de toutes les nations, serait respecté par les belligérants.

Des milliers de femmes suisses se voueraient de toutes leurs forces à une œuvre pareille. Un article de Mme Elisabeth Richter sur ce sujet a déjà paru dans la *National Zeitung* du 17 septembre. Ce fut d'ailleurs le projet longuement mûri du Dr G. Saint-Paul, de Metz, mort en 1937. Dès 1929, nous en avons discuté ensemble. Et j'apprends par le Département politique fédéral — à qui j'ai communiqué ce projet — que le Comité des « Lieux de Genève », conçu par le Dr Saint-Paul, est actuellement établi à Genève.

La première chose à faire, si la guerre aérienne s'aggrave, ce sera de proposer aux pays en guerre de confier leurs jeunes générations à la Suisse neutre. Sans cet accord préalable avec tous les voisins de la Suisse, rien ne peut être tenté de façon sûre. Les adhésions de l'Union internationale de Secours aux Enfants et l'appui du Comité international de la Croix-Rouge — déjà pressentis — viendront ensuite, ainsi que le concours des autres associations suisses susceptibles de venir en aide à cette action de secours.

Au point de vue matériel, outre le respect accru de sa neutralité, la Suisse verrait de ce fait son ravitaillement mieux assuré, puisque les vivres et les matières premières lui parviendraient par les mêmes voies que les vivres envoyés par les belligérants pour leurs nationaux hébergés en Suisse, et par les neutres — les Etats-Unis en particulier — pour les enfants indigents. En outre l'« hôtellerie » reprendrait vie, ainsi que tous les corps de métiers qui sont liés à celle-ci, soit par un travail effectif, soit par des fournitures de toute sorte. La balance du commerce en serait améliorée, car la Suisse ne peut importer ce qui lui est indispensable pour vivre que si elle peut exporter. Et cette « exportation interne » contribuerait aussi à résorber le chômage.

Etant donnée la « guerre totale » qui menace de plus en plus d'étendre ses ravages — comme en Pologne — il convient de prendre rapidement en Suisse toutes les mesures préliminaires, afin d'être prêts à tout. Les accords internationaux à établir — et sur lesquels j'ai déjà attiré l'attention du Département politique fédéral dès mes premières démarches — ainsi que les mesures préparatoires intérieures doivent être envisagés en même temps. L'appui certain des pays lointains peut être long à venir. Cette lenteur, mise en regard de la rapidité de décision de certains dirigeants actuels, rend plus urgente encore la cohésion des institutions, associations et personnalités suisses entrant en ligne de compte. Il faut que les pays lointains susceptibles de venir en aide à la Suisse dans la tâche qu'elle aurait assumée, rencontrent une Suisse unie et prête à agir.

Ce sauvetage des générations futures est digne des traditions du pays qui vit naître la Croix-Rouge. Il mérite l'appui de toutes les personnes qui ne sont pas mobilisées pour des activités plus urgentes.

AD. FERRIÈRE.

INFORMATIONS

XVIII^e JOURNÉE DE LA FAIM

Nos lecteurs savent déjà que le « Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande » a fixé au dimanche 26 novembre la traditionnelle « Journée de la Faim ». Tous les amis de l'enfance malheureuse retiendront cette date et sauront renoncer ce jour-là à quelque menu plaisir en faveur des enfants suisses de l'étranger, des enfants des mobilisés et des filleuls du Mouvement. Aujourd'hui plus que jamais la solidarité doit être agissante.

Soyez humains et justes.

Cette parole du général Dufour, vous l'appliquerez dimanche 26 novembre, en observant la XVIII^e Journée de la Faim organisée par le « Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande » en faveur des enfants suisses de l'étranger, des enfants des mobilisés et de ses filleuls. Faites que la solidarité ne soit pas un vain mot.

Venir en aide...

Venir en aide aux enfants suisses de l'étranger, aux enfants des mobilisés, à tous ses filleuls, tel est le but du « Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande » qui organise cette année, pour la dix-huitième fois, dimanche 26 novembre, la « Journée de la Faim ». Ne voulez-vous pas aider les jeunes de votre pays en l'observant par un léger renoncement ? Protéger les enfants, c'est préparer l'avenir du pays.

Il y a du plaisir...

Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui on vient de donner, disait La Bruyère. Vous connaîtrez ce plaisir-là en observant, dimanche 26 novembre, la XVIII^e Journée de la Faim du « Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande », en faveur des enfants suisses de l'étranger, des enfants des mobilisés et des filleuls du Mouvement. Il faut aider les jeunes dans leur action, aujourd'hui plus nécessaire que jamais.

Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande.

L'ECOLE ET LA GUERRE

En Angleterre.

Depuis plus de deux mois, les écoles des villes anglaises sont vides. Les enfants, évacués loin des centres urbains, hébergés chez l'habitant, sont censés retrouver dans les zones de refuge un milieu scolaire leur permettant de continuer leurs études. Le difficile problème de l'évacuation et de l'accueil n'a pas été résolu sans heurts et la tâche des maîtres n'est pas aisée.

Ceux-ci souhaitent qu'un effort sérieux soit fait pour qu'on améliore les conditions chaotiques et souvent humiliantes qu'ils ont trouvées dans les zones de refuge. Ils déplorent que l'identité des écoles évacuées n'ait pas été communiquée, que la situation du personnel n'ait pas été déterminée et qu'ils ne soient plus à même de contrôler leurs élèves. C'est aux conflits de compétences entre autorités locales et centrales qu'ils attribuent ces perturbations, conflits dont les enfants et les maîtres supportent toutes les conséquences.

Le service médical, dans les zones de refuge, où la population scolaire a considérablement augmenté, est surchargé. Le système de distribution d'eau n'est pas satisfaisant, vu l'accroissement des besoins.

Les vêtements et les souliers portés par les enfants lors de l'évacuation (début de septembre) ne sont pas suffisants pour les mois d'hiver. Si la générosité des logeurs n'a pas fait défaut, comme aussi les envois des parents, il reste des enfants qui, pour une raison ou une autre, n'ont rien reçu. On doit envisager l'organisation d'un service qui recueillera et distribuera vêtements et souliers.

Si l'on envisage une guerre de trois ans, il est clair que l'évacuation durera autant. Les arrangements improvisés ne peuvent subsister pendant une période aussi longue. Il faudra regrouper les écoles parfois dispersées ; la confusion initiale doit faire place à un plan précis et ordonné. Il s'agit de ne pas faire perdre leur temps aux enfants.

Chaque logeur reçoit 10 s. 6 d. par semaine pour un élève au-dessus de 16 ans, 9 s. pour les autres (1 sh. environ 90 centimes). Les parents sont tenus de payer 6 sh. par semaine et par enfant.

Certains maîtres, obligés de prendre leurs quartiers dans les endroits où sont leurs élèves, se plaignent d'avoir été exploités. L'expression de leur mécontentement a provoqué l'ire d'un périodique qui les menace de levée d'exemption, c'est-à-dire que les mécontents seraient soumis à la conscription. Le porte-parole du corps enseignant, tout en exprimant sa surprise devant pareil ton et pareille menace, pense que les élèves et les maîtres doivent jouir des meilleures conditions possibles et que la difficulté de leur position est suffisamment grande pour que leurs vœux soient pris en considération.

Environ 750 000 enfants ont été évacués. La dépense hebdomadaire pour leur hébergement est d'environ 375 000 £. Les parents auront à payer, s'ils le peuvent, les deux tiers de ces frais (6 s. par semaine), le reste étant couvert par le gouvernement. Les contributions seront adaptées aux possibilités financières des familles.

D'après *The Schoolmaster*. Oct. 39.

R. J.

TEXTES LITTÉRAIRES

(Les couleurs)

TEINTES D'HIVER

(*Les couleurs.*)

Plus une feuille aux arbres ; les prés sont morts, grisâtres et tristes ; la terre est durcie par la gelée ; les herbes folles et les grands chardons desséchés sont blancs de givre. En haut des rochers, les squelettes noircis des grands châtaigniers se dressent immobiles, sur un ciel couleur de plomb. Tout est endormi et repose. Pourtant les ajoncs vivaces, au milieu des bruyères grises et des fougères séchées, éclairent leur verdure terne de quelques fleurs jaunes, et les houx aux feuilles luisantes montrent leurs belles grappes de graines rouges.

Le moulin du Frau.

E. LE ROY.

POISSONS

(*Les couleurs.*)

Pêle-mêle, au hasard du coup de filet, les algues profondes avaient tout livré. Les congres, ces grosses couleuvres d'un bleu de vase aux minces yeux noirs, si gluantes qu'elles semblent ramper, vivantes encore ; les raies élargies à ventre pâle doré de rouge tendre, dont les dos superbes, allongeant les nœuds saillants de l'échine, se marbrent, jusqu'aux baleines tendues des nageoires, de plaques de cinabre coupées par des zébrures de bronze florentin, d'une bigarrure assombrie de crapaud et de fleur malsaine ; — les chiens de mer, horribles, avec leurs têtes rondes, leurs bouches largement fendues d'idoles chinoises, leurs courtes ailes de chauves-souris charnues, monstres qui doivent garder de leurs abois des grottes marines.

(*Le ventre de Paris.*)

E. ZOLA.

CIEL DE PARIS

(Couleurs)

Devant moi le dos du cocher penché en avant ; au-dessus de moi, un grand ciel brouillé que je ne connaissais pas encore. Il était fait de bleu et de noir, tout parcouru par un grand vent ; tellement mobile, tellement capricieux que, le temps de baisser et de relever la tête, il n'était déjà plus le même. Les masses là-haut s'étaient déplacées, roulant les unes par-dessus les autres à grande vitesse, par une intervention constante de leurs volumes et de leurs couleurs ; ces vastes nuées noirâtres bordées de gris, ou grises bordées de noir, qui basculaient les unes sur les autres, laissant apparaître un azur mouillé qu'elles recouvraient à nouveau ; sans cesse apportées, emportées. Et tantôt le soleil apparu brusquement faisait briller à perte de vue la perspective des rues, avec leur asphalte ou leur pavé de bois, tantôt tout retombait à une obscurité presque totale, comme par un jour d'orage, mais l'orage ne venait pas : c'était le soleil qui revenait.

Paris. La Guilde du livre, édit.

C.-F. RAMUZ.

LES LIVRES

Noël d'Orient, brochure illustrée de 14 gravures, avec couverture en couleurs, éditée par le Secrétariat Romand de la Mission de Bâle, Lausanne, 1, avenue Bergières. Prix 30 centimes.

Cette brochure, la douzième de la série, contient les articles suivants : La marche à l'étoile, poésie ; Jen Sen, messager de Noël ; Avec Fritz Ramseyer au pays des Achantis ; De Jérusalem à Bénarès ; Comment pourrais-je écouter toute seule une si bonne nouvelle ? ; Rappelez-vous le mot d'ordre de votre Sauveur.

L'Almanach du Conteur vaudois pour 1940. J. Bron, imprimeur, éditeur, Lausanne.

Illustré, pimpant et coquet, il nous offre, à côté de l'indispensable calendrier, les dates des foires dans les cantons romands, des anecdotes sinon toutes inédites, du moins toutes bien trouvées, et une riche collection de nouvelles, signées presque toutes des noms connus d'auteurs authentiquement vaudois, la plupart anciens collaborateurs du regretté « Conteur ». Il y a une biographie d'Henri Monod, par l'érudit L. Mogeon ; un « Vieux Lausanne » de C.-F. Landry ; des variétés, un sketch d'André Marcel, un « Voyage de Marc-Henri en Italie », raconté par Jean des Sapins ; il y a des vers et naturellement de savoureux morceaux en patois de Marc à Louis. Un joli cadeau à faire à nos troupiers.

PUBLICATIONS RÉCENTES :**LE BEAU VOYAGE AUTOUR DU MONDE**par le D^r FRED. BLANCHOD

Un volume in-8° avec 62 illustrations en hors-texte et une couverture en couleurs

broché Fr. 5.—
relié » 7.50

Le livre entier est illuminé d'une flamme de jeunesse et d'entrain. C'est un guide vif et sûr qui nous entraîne du Maroc aux États-Unis, des îles Hawaï au Japon, de la Chine au Tonkin, de la Cochinchine au Cambodge.

LA RANDONNÉE AFRICAINEpar le D^r FRED. BLANCHOD

Un volume in-8° avec 48 hors-texte

broché Fr. 7.50
relié » 10.—

Au cours d'un voyage à pied, à cheval, en pirogue, l'auteur a noté les mœurs des tribus fétichistes et des Touareg voilés, les peuplades ravagées par la maladie du sommeil, les pratiques séculaires de la médecine indigène. Il a décrit les animaux rencontrés en un récit alerte et captivant.

AU PARADIS DES GRANDS FAUVESpar le D^r FRED. BLANCHOD

Un volume in-8° avec 49 photos

broché Fr. 6.50
relié » 9.—

Infatigable et ardent voyageur, l'auteur, dans les plaines africaines du Serenghetti, s'est approché — sans armes — des fauves dont il a fixé d'impressionnantes images dans leur habitat naturel.

MIRAGES GROENLANDAISpar le D^r WYSS-DUNANT

Un volume in-8° broché avec 22 illustrations

Fr. 5.—

Expédition à la fois scientifique et sportive où de hardis alpinistes suisses ont gravi plus de quinze sommités vierges dont le Mont Forel, le plus haut du Groenland. De belles illustrations complètent le texte.

MES ASCENSIONS EN AFRIQUEpar le D^r WYSS-DUNANT

Un volume in-8° avec 30 photographies en hors-texte et 5 croquis, broché . . .

Fr. 6.50
relié » 9.—

Une randonnée immense sous le soleil de l'équateur, parmi les glaciers et les banquises du Kibo et jusqu'aux cimes mystérieuses du Hoggar.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

●
Prêts hypothécaires et sur nantissement
Dépôts d'épargne
Emission d'obligations foncières
Garde et gérance de titres
Location de coffres-forts (Safes)

**Une bonne annonce
répétée suffisamment dans
le journal approprié,
sera toujours productive.**

***Pour toutes vos annonces, adres-
sez-vous à PUBLICITAS S. A.,
Rue Pichard 13, LAUSANNE. Tél. 27.366***

Agences régionales dans le Canton de Vaud :
PUBLICITAS, VEVEY, RUE DU LAC 51.
PUBLICITAS, YVERDON, RUE HALDIMAND 44.

Tél. 52.156
Tél. 400

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

NOUVEAUTÉS :**VIVRE COMME ON PENSE**

DE L'UNE A L'AUTRE GUERRE

par M^{me} DORETTE BERTHOUD

Un volume in-8° carré, 368 pages Fr. 5.—

Ce roman intéressera le monde protestant et le grand public ; c'est l'étude fort bien faite d'une crise d'âme pastorale, d'une vie tourmentée, présentée de façon loyale et saisissante, par une main experte.

LE DOMAINE DES OBRETS

par JACQUES-EDOUARD CHABLE

Un volume in-16 broché Fr. 3.—

Cette fresque paysanne dépeint l'attachement d'agriculteurs du pays romand à une terre sur le point de leur échapper. Ce roman de fidélité au sol natal évoque avec simplicité le difficile labeur du paysan.

LE PORTRAIT SPIRITUEL

par HENRI CHENEVARD

Un volume in-16 broché Fr. 3.—

Riche d'analyse psychologique et d'élévation morale, ce roman où l'on retrouve Reine Landis se lit avec une émotion croissante à la lumière de cette intelligence du cœur qui surpasse toute intelligence.

SUR LES DEGRÉS DU TRÔNE

GRANDES DAMES ET SOUVERAINES

par EDMOND ROSSIER

Un volume in-8° carré, broché. Fr. 4.—

L'auteur a ressuscité ses héroïnes avec autant de vie que d'esprit et les a placées dans leur cadre historique, évoquant pour chacune d'elles leur époque. M. Rossier sait rendre l'histoire attrayante en lui maintenant sa dignité.

PROFILS DE REINES

par EDMOND ROSSIER

Edition définitive

Un volume in-8° carré, broché. Fr. 4.—

Livre charmant tout pénétré du sens historique ; quelle sûreté concise dans ces profils nets et nuancés, résumé d'un puissant travail de synthèse. Ces pages sont une passionnante initiation aux problèmes de l'histoire.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle